



Décision de radiodiffusion CRTC 2025-258

Version PDF

Gatineau, le 2 octobre 2025

First Peoples Radio Inc.
Toronto (Ontario)

Demande 2025-0457-1, reçue le 29 août 2025

CFPT-FM Toronto – Révocation de licence

1. First Peoples Radio Inc. a demandé la révocation, avec prise d'effet le 31 août 2025, de la licence de radiodiffusion qu'elle détient relativement à l'entreprise de programmation de radio autochtone (de type B) de langues anglaise et autochtone CFPT-FM Toronto (Ontario), renouvelée pour la dernière fois dans *Diverses entreprises de programmation de radio – Renouvellements administratifs*, Décision de radiodiffusion CRTC 2023-230, 28 juillet 2023.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'alinéa 9(1)f) et au paragraphe 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à First Peoples Radio Inc. pour l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général